

N°2025/ 60

DEPARTEMENT
DU
PAS-DE-CALAIS

COMMUNE
D'
AUXI-LE-CHATEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15/12/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents ou représentés : 19

Date de la Convocation : 09/12/2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR-DSIL 2026 POUR LA RENOVATION THERMIQUE DU GROUPE SCOLAIRE COMMUNAL PAR CHANGEMENT D'UNE PARTIE DES MENUISERIES : PHASE 3

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune d'Auxi le Château dûment convoqué, s'est réuni en sa session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Henri DEJONGHE, Maire.

PRESENTS :

Henri DEJONGHE – Bernard FINKE – Marie-José LEVE-HOCHART – Jean-Jacques DEWARUMETZ – Marie-José DUFOSSÉ-FRASER – Odile RETOT-FABRE – Michel DUVAL – Jean-Michel VIMEUX – Régis BRUNELLE – Sergine BERNARD – Nicolas LIBESSART – Didier COUVILLERS – Aline GUILLUY – Viviane GILBERT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Chantal PONCHEL – Damien DUPONT – Nicoletta FINKE-CAIOLA – Sandrine ROUSSEL – Bernard LACOSTE

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTEES :

Christian GACQUIERE – Nicolas CAPY – Estelle LAUTOUR – Valérie BOITEZ

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nicolas LIBESSART

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le contexte dans lequel s'inscrit le projet de rénovation thermique de l'école. Il précise que ce projet s'inscrit dans la continuité des deux premières tranches réalisées en 2021 et 2024, en cohérence avec les actions prévues au programme PVD.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre l'objectif d'économies d'énergie au sein des bâtiments du groupe scolaire communal par des opérations de

rénovation thermique via le changement d'une partie des menuiseries comprenant notamment deux classes et la salle d'activité.

Ces travaux de rénovation thermique, consiste à remplacer les menuiseries d'origine, actuellement en simple vitrage par des menuiseries en double vitrage au coefficient thermique efficace et ce par une entreprise agréée Qualibat RGE.

Le coût estimatif de cette opération s'élève à 66 885,61 € H.T.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'acter le devis pour la réalisation des travaux et de l'autoriser à déposer une demande de subvention, auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais, pour le projet précité à hauteur de 50% du coût prévisionnel des travaux, soit une subvention de 33 442,80 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal, à l'unanimité, (19 pour, 0 contre, 0 abstention)** :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de rénovation thermique du groupe scolaire communal par changement d'une partie des menuiseries (Phase 3),
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR ou DSIL 2026, à hauteur de 50% soit 33 442,80 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture du Pas-de-Calais et à signer toutes pièces afférentes à la demande,
- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant d'avoir déposé le dossier de demande de subvention

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susvisés et ont signé sur le registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
AUXI LE CHATEAU, le 15/12/2025

Le Maire

Henri DEJONGHE

